



## **Lettre de l'intersyndicale à l'attention de la ministre de la Culture**

**Objet** : Négociation urgente sur la refonte du cadre de gestion et la revalorisation des agents contractuels du ministère de la Culture

Madame la Ministre,

L'intersyndicale du ministère de la Culture s'adresse à vous d'une seule voix.

Les agents contractuels constituent aujourd'hui la majorité du ministère : ils représentent 56 % des effectifs. Autrement dit, plus d'un agent sur deux au ministère de la Culture n'est pas titulaire. Sans eux, le service public de la Culture ne pourrait tout simplement pas fonctionner : ils assurent la présence quotidienne dans l'ensemble des services et établissements du ministère. Leur engagement est constant, leur professionnalisme reconnu, mais leurs conditions de rémunération demeurent indignes de cette responsabilité.

Depuis plus de deux ans, nous demandons la refonte du cadre de gestion des contractuels, dit « Albanel », figé depuis 2009. L'accord de méthode signé en juillet 2023 engage le ministère sur une négociation visant à mettre fin à des écarts de rémunération allant de -10 % à -31 % par rapport aux agents titulaires exerçant les mêmes fonctions.

Ces écarts n'ont aucune justification. Ils entretiennent un sentiment d'injustice profonde et traduisent une inégalité de traitement qui mine la cohésion des équipes. À travail égal, les contractuels doivent percevoir un salaire égal.

Pourtant, une enveloppe de 11 millions d'euros a bien été votée en la Loi de finances 2025 précisément pour financer la revalorisation des personnels contractuels du ministère.

Un premier accord a été conclu le 14 mars dernier pour les enseignants contractuels portant sur une partie des crédits votés : nous l'avons signé. Mais pour la majorité des contractuels – soit plusieurs milliers d'agents – la négociation est à l'arrêt.

Sur la totalité des crédits votés par le Parlement, 6,7 millions d'euros sont encore disponibles. Ces crédits, gelés à Bercy, doivent impérativement être utilisés conformément à leur destination première.

Nous vous demandons donc solennellement de convoquer sans délai une réunion de négociation afin de débloquer ce dossier.

Madame la Ministre, il est urgent de redonner des perspectives et de la reconnaissance à celles et ceux qui représentent plus de la moitié des agents de votre ministère. Sans eux, les politiques culturelles que vous portez ne pourraient être mises en œuvre.

Veillez croire, Madame la Ministre, à notre détermination entière et collective.

L'intersyndicale du ministère de la Culture : CFDT-CULTURE – CGT-Culture – SUD Culture Solidaires – SNAC-FSU – UNSA-Culture